



## **Avis de convocation**

Séance ordinaire du Conseil d'établissement  
**Le mardi 10 octobre 2023**  
**à 19 heures**  
**à la salle de conférence local 122**

### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue
2. Vérification du quorum et des présences
3. Parole au public
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal du 13 juin 2023
6. Composition et fonctionnement du Conseil d'Établissement :
  - 6.1 Élection aux postes (président, vice-président et secrétaire) (art.56 et art. 69)
  - 6.2 Désignation du représentant de la communauté
  - 6.3 Formulaire à remplir (Dénonciation d'intérêt [art. 70]et confidentialité
  - 6.4 Règles internes 2023-2024, adoption ;[art. 67]
  - 6.5 Calendrier des rencontres [art. 67]
  - 6.6 Budget de fonctionnement du CÉ, adoption; [art. 66]
7. Points d'informations :
  - 7.1 Formation des membres des conseils d'établissement, information;
  - 7.2 Projet éducatif, évolution des travaux et évaluation du PÉ actuel
  - 7.3 Évaluation des apprentissages et résumé des normes et modalités, information;
  - 7.4 Projet cour d'école, retour du ministère
8. Points de décisions :
  - 8.1 Dérogation à la politique alimentaire, approbation
  - 8.2 Activités éducatives complémentaires 2023- 2024, approbation
  - 8.3 Résolution pour l'autorisation donnée par courriel depuis septembre, approbation
  - 8.4 Demande de commandites des classes HAMAC, approbation
  - 8.5 Utilisation du FDS pour des projets, états de situations du FDS
  - 8.6 Trottibus
  - 8.7 Mandat confié à l'OPP par le CÉ
9. Parole :
  - 9.1 Parole au président ou à la présidente;
  - 9.2 Parole au représentant du comité de parents;
  - 9.3 Parole aux enseignantes;
  - 9.4 Parole à la représentante du service de garde;
  - 9.5 Parole à la représentante du personnel de soutien.
10. Levée de l'assemblée

Maryse Noël  
Directrice